



# Déclaration tripartite rhénane





Pour le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Regio Basiliensis, le président français François Mitterrand, le chancelier allemand Helmut Kohl et le président de la Confédération suisse Jean-Pascal Delamuraz se réunirent à Bâle pour un sommet tripartite.

A cette occasion, les chefs d'Etat signèrent une Déclaration tripartite rhénane, mettant la coopération transfrontalière à l'honneur comme chance pour la région.

La déclaration établit de plus un plan en dix points pour les années avenir, dont les propos quant aux transports et à la coopération universitaire sont, plus d'un quart de siècle plus tard, toujours d'une grande actualité.

# Déclaration

Nous, François Mitterrand, Président de la République française,

Helmut Kohl, Chancelier de la République fédérale d'Allemagne,

Jean-Pascal Delamuraz, Président de la Confédération suisse,

nous sommes réunis à Bâle le 15 décembre 1989, afin de souligner à l'occasion du 25e anniversaire de la Regio Basiliensis, la signification exemplaire de la région du Rhin supérieur pour une coopération fructueuse et harmonieuse par delà les frontières. La vitalité de la coopération régionale prouve que la construction européenne doit véritablement commencer à la base. L'idée de l'Europe des citoyens jouit ainsi de notre plein appui, comme le témoigne notre rencontre d'aujourd'hui.

Nous, représentants de la France, de la République fédérale d'Allemagne et de la Suisse, réaffirmons notre volonté d'entreprendre tout ce qui est en notre pouvoir, au niveau bilatéral comme dans le processus de construction européenne, pour renforcer la configuration harmonieuse et historique de nos régions frontalières. Le développement de ces régions sera favorisé, entre autres, par les trains à grande vitesse, par lesquels nous sommes arrivés à Bâle et qui prendront une grande importance dans les transports internationaux de demain.

L'achèvement du marché intérieur de la CEE ne portera pas préjudice à cette coopération régionale, mais va au contraire la faciliter et la stimuler. Cette coopération ne peut que contribuer, à son niveau, à renforcer la politique et la volonté d'intégration en Europe. Nous félicitons les autorités régionales de nos pays pour la détermination qu'elles montrent à intensifier leur coopération. Nous soutenons expressément, à ce propos, les travaux du Conseil de l'Europe pour le développement de la coopération transfrontalière. C'est avec grand intérêt que nous prenons connaissance de la déclaration d'intention publiée le 16 octobre 1989 par les autorités de l'Alsace, de la Bade du Sud et de la Suisse du Nord-Ouest dans la perspective d'une conception commune de développement. Nous mettons de grands espoirs dans ce genre de coopération.

Nous attendons des autorités et institutions compétentes de nos trois pays un approfondissement du dialogue sur la coopération régionale dans tous les domaines et une recherche constructive, comme par le passé, de solutions qui suivent le rythme de l'évolution actuelle. La coordination étroite de ces efforts avec les travaux qu'entreprennent actuellement les pays de la CEE et de l'AELE pour la réalisation d'un espace économique commun européen nous semble particulièrement importante. La Commission gouvernementale franco-germano-suisse pour les questions de voisinage, dans la région du Rhin supérieur, ainsi que les deux comités régionaux pourraient ainsi, avec notre plein appui, s'attacher à privilégier les thèmes suivants:

- simplifier le passage des frontières et accélérer les formalités,
- étudier l'ensemble des questions relatives aux travailleurs frontaliers,
- accroître au-delà des frontières le rôle de la région comme lieu de foires et de rencontres économiques,
- promouvoir le nouveau centre européen d'entrepreneurs,
- améliorer les moyens de transports publics, notamment par un réseau express régional,
- relier de façon compatible nos systèmes ferroviaires à grande vitesse,
- développer les infrastructures pour le trafic combiné rail/route,

- aménager rapidement l'aéroport de Bâle-Mulhouse et le rattacher au réseau ferroviaire,
- intensifier la coopération en matière de protection de l'environnement et d'aménagement du territoire,
- approfondir la coopération culturelle de la région, déjà active, notamment par l'étude de la langue du pays voisin,
- élargir la coopération entre les universités de Bâle, Fribourg, Karlsruhe, Mulhouse et Strasbourg, qui viennent de se constituer en une confédération européenne des universités du Rhin supérieur,
- rechercher la reconnaissance mutuelle de cycle d'études et des diplômes professionnels.

Nous remercions le gouvernement du canton de Bâle-Ville pour l'hospitalité qu'il nous a offerte lors de cette rencontre et nous soulignons l'importance que nous accordons à cette initiative.

Bâle, le 15 décembre 1989

Pour la République française

François Mitterrand

Pour la République fédérale d'Allemagne

Helmut Kohl

Pour la Confédération suisse

Jean-Pascal Delamuraz



# DÉCLARATION

NOUS, FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,  
HELMUT KOHL, CHANCELIER DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE  
JEAN-PASCAL DELAMVRAZ, PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE,

NOUS SOMMES RÉUNIS À BÂLE LE 15 DÉCEMBRE 1989, AFIN DE SOULIGNER À L'OCCASION DU 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA REGIO BASILIENSIS, LA SIGNIFICATION EXEMPLAIRE DE LA RÉGION DU RHIN SUPÉRIEUR POUR UNE COOPÉRATION FRUCTUEUSE ET HARMONIEUSE PAR DELÀ LES FRONTIÈRES. LA VITALITÉ DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE PROUVE QUE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE DOIT VÉRITABLEMENT COMMENCER À LA BASE. L'IDÉE DE L'EUROPE DES CITOYENS JOUIT AINSI DE NOTRE PLEIN APPUI, COMME LE TÉMOIGNE NOTRE RENCONTRE D'AUJOURD'HUI.

NOUS, REPRÉSENTANTS DE LA FRANCE, DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE ET DE LA SUISSE, RÉAFFIRMONS NOTRE VOLONTÉ D'ENTREPRENDRE TOUT CE QUI EST EN NOTRE POUVOIR, AU NIVEAU BILATÉRAL COMME DANS LE PROCESSUS DE CONSTRUCTION EUROPÉENNE, POUR RENFORCER LA CONFIGURATION HARMONIEUSE ET HISTORIQUE DE NOS RÉGIONS FRONTALIÈRES. LE DÉVELOPPEMENT DE CES RÉGIONS SERA FAVORISÉ, ENTRE AUTRES, PAR LES TRAINS À GRANDE VITESSE, PAR LESQUELS NOUS SOMMES ARRIVÉS À BÂLE ET QUI PRENDRONT UNE GRANDE IMPORTANCE DANS LES TRANSPORTS INTERNATIONAUX DE DEMAIN.

L'ACHÈVEMENT DU MARCHÉ INTÉRIEUR DE LA CEE NE PORTERA PAS PRÉJUDICE À CETTE COOPÉRATION RÉGIONALE, MAIS VA AU CONTRAIRE LA FACILITER ET LA STIMULER. CETTE COOPÉRATION NE PEUT QUE CONTRIBUER, À SON NIVEAU, À RENFORCER LA POLITIQUE ET LA VOLONTÉ D'INTÉGRATION EN EUROPE. NOUS FÉLICITONS LES AUTORITÉS RÉGIONALES DE NOS PAYS POUR LA DÉTERMINATION QU'ELLES MONTRENT À INTENSIFIER LEUR COOPÉRATION. NOUS SOUTENONS EXPRESSÉMENT, À CE PROPOS, LES TRAVAUX DU CONSEIL DE L'EUROPE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE. C'EST AVEC GRAND INTÉRÊT QUE NOUS PRENONS CONNAISSANCE DE LA DÉCLARATION D'INTENTION PUBLIÉE LE 16 OCTOBRE 1989 PAR LES AUTORITÉS DE L'ALSACE, DE LA BADE DU SUD ET DE LA SUISSE DU NORD-OUEST DANS LA PERSPECTIVE D'UNE CONCEPTION COMMUNE DE DÉVELOPPEMENT. NOUS METTONS DE GRANDS ESPIRS DANS CE GENRE DE COOPÉRATION.

NOUS ATTENDONS DES AUTORITÉS ET INSTITUTIONS COMPÉTENTES DE NOS TROIS PAYS UN APPROFONDISSEMENT DU DIALOGUE SUR LA COOPÉRATION RÉGIONALE DANS TOUS LES DOMAINES ET UNE RECHERCHE CONSTRUCTIVE, COMME PAR LE PASSÉ, DE SOLUTIONS QUI SUIVENT LE RYTHME DE L'ÉVOLUTION ACTUELLE. LA COORDINATION ÉTROITE DE CES EFFORTS AVEC LES TRAVAUX QU'ENTREPRENNENT ACTUELLEMENT LES PAYS DE LA CEE ET DE L'AELE POUR LA RÉALISATION D'UN ESPACE ÉCONOMIQUE COMMUN EUROPÉEN NOUS SEMBLE PARTICULIÈREMENT IMPORTANTE. LA COMMISSION GOUVERNEMENTALE FRANCO-GERMANO-SUISSE POUR LES QUESTIONS DE VOISINAGE DANS LA RÉGION DU RHIN SUPÉRIEUR, AINSI QUE LES DEUX COMITÉS RÉGIONAUX POURRAIENT AINSI, AVEC NOTRE PLEIN APPUI, S'ATTACHER À PRIVILÉGIER LES THÈMES SUIVANTS :

SIMPLIFIER LE PASSAGE DES FRONTIÈRES ET ACCÉLÉRER LES FORMALITÉS.

ÉTUDIER L'ENSEMBLE DES QUESTIONS RELATIVES AUX TRAVAILLEURS FRONTALIERS,  
ACCROÎTRE AU-DE LÀ DES FRONTIÈRES LE RÔLE DE LA RÉGION COMME LIEU DE FOIRES ET DE  
RENCONTRES ÉCONOMIQUES,

PROMOUVOIR LE NOUVEAU CENTRE EUROPÉEN D'ENTREPRENEURS,

AMÉLIORER LES MOYENS DE TRANSPORTS PUBLICS, NOTAMMENT PAR UN RÉSEAU EXPRESS RÉGIONAL,  
RELIER DE FAÇON COMPATIBLE NOS SYSTÈMES FERROVIAIRES À GRANDE VITESSE,

DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES POUR LE TRAFIC COMBINÉ  
RAIL / ROUTE,

AMÉNAGER RAPIDEMENT L'AÉROPORT DE BÂLE-MULHOUSE ET LE RATTACHER AU RÉSEAU  
FERROVIAIRE,

INTENSIFIER LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET D'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE,

APPROFONDIR LA COOPÉRATION CULTURELLE DE LA RÉGION, DÉJÀ ACTIVE, NOTAMMENT PAR L'ÉTUDE DE LA LANGUE  
DU PAYS VOISIN,

ÉLARGIR LA COOPÉRATION ENTRE LES UNIVERSITÉS DE BÂLE, FRIBOURG, KARLSRUHE, MULHOUSE ET STRASBOURG,  
QUI VIENNENT DE SE CONSTITUER EN UNE CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES UNIVERSITÉS DU RHIN SUPÉRIEUR,

RECHERCHER LA RECONNAISSANCE MUTUELLE DE CYCLES D'ÉTUDES ET DES DIPLÔMES PROFESSIONNELS.

NOUS REMERCIONS LE GOUVERNEMENT DU CANTON DE BÂLE-VILLE POUR L'HOSPITALITÉ QU'IL NOUS  
A OFFERTE LORS DE CETTE RENCONTRE ET NOUS SOULIGNONS L'IMPORTANCE QUE NOUS ACCORDONS À CETTE INITIATIVE.

BÂLE, LE 15 DÉCEMBRE 1989

POUR LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE "

POUR LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE "

POUR LA CONFÉDÉRATION SUISSE "

Francis Mitterrand J. Kohl Jean Delamvraz

